

La contrainte et les marchés : pour concilier les explications économiques et sociales de l'esclavage en Afrique de l'Ouest précoloniale, vers 1450- vers 1900¹

Gareth AUSTIN²

Bien que cela ait été peu souligné dans les histoires globales et comparées de l'esclavage, dans les économies de l'Afrique de l'Ouest pendant la période précoloniale, l'asservissement et la traite étaient les sources principales de recrutement de main d'œuvre, compte non tenu du mariage et de la reproduction qui constituaient des processus bien moins rapides³. Comme ailleurs dans le monde, les esclaves de première génération dans les sociétés africaines étaient pour la plupart des étrangers. Cependant, contrairement aux formes d'esclavage pratiquées par les européens, l'esclavage indigène en Afrique comportait une dimension d'assimilation car les descendants d'esclaves avaient tendance au cours des générations suivantes à être intégrés de manière de plus en plus égalitaire, à une vitesse et à un degré variable, aux sociétés concernées. Le lien entre esclavage et assimilation partielle a généré des débats interminables entre les interprétations "économiques" et "sociales" de cette institution dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest⁴. D'après Dylan Penningroth, c'est la

¹ Traduit par **Error! Main Document Only**. Darla Gervais.

² Cet article est fondé sur une première rédaction de chapitre d'un livre intitulé *Slaves and States in West Africa*, à paraître, Cambridge University Press. Il est publié ici avec leur autorisation. Je remercie de son soutien le *United Kingdom Arts and Humanities Research Council*. Des versions antérieures de ce travail ont été présentées à un atelier d'histoire de l'économie institutionnelle (OEIO) à l'Université d'Osaka en avril 2009, à un atelier d'histoire de l'économie institutionnelle africaine à L'École d'économie de Paris en mai 2009, au *World Economic History Congress* à Utrecht en août 2009, à L'*Australian National University* (séminaire d'économie) en mars 2010, au séminaire d'histoire et de politique à Maquarie University en mars 2010, et au séminaire d'histoire économique de l'Université de Genève en mars 2011. J'exprime ici ma gratitude pour toutes les remarques que j'ai pu recevoir.

³ Une exception importante est Olivier Petre-Grenouilleau, 'L'Afrique noire, acteur à part entière de la traite' dans son *Les traites négrières: essai d'histoire globale* (Paris, 2004), 90-110, 616-18.

⁴ La controverse — ici présentée dans sa forme moderne et universitaire — n'est pas sans liens avec les disputes entre officiels colonialistes à propos de l'abolition. Certains administrateurs locaux, opposés à toute action gouvernementale hâtive abolissant l'esclavage, ont soutenu que l'"esclavage" en Afrique de l'Ouest était un terme mal approprié, ou en tout cas ne désignait pas un rapport uniquement d'exploitation (voir Austin, *Labour, Land and Capital in Ghana: From Slavery to Free Labour in Asante, 1807-1956* [Rochester, N.Y.,

deuxième interprétation qui aujourd'hui est la plus largement acceptée : "Contrairement aux historiens américains, qui s'accordent à dire que l'esclavage était défini en termes de droit de propriété et destiné à produire des biens, la plupart des historiens africains défendent l'idée que l'esclavage était défini comme une absence de liens familiaux."⁵ Le but de ce travail est la mise en cohérence et l'intégration de ces interprétations jusqu'à présent rivales.⁶ Je défends l'idée que c'est l'interaction des dimensions économiques et sociales (et culturelles et politiques) qui de manière très profonde est au centre d'une histoire de l'esclavage dans l'Afrique de L'Ouest précoloniale. D'une part, l'accroissement du volume de l'esclavage et les utilisations spécifiques des esclaves dans la région ne peuvent pas être expliqués si l'on ne se réfère pas à la demande d'esclaves en tant que travailleurs producteurs de biens. D'autre part, sans une contrainte organisée, et les conditions politiques et idéologiques permettant de l'appliquer, l'esclavage et la traite n'auraient pas pu exister. En effet, je maintiens que sans une telle contrainte, il n'y aurait pas eu du tout de marché de la main d'œuvre étant donné la situation économique qui régnait dans la plupart des régions de L'Afrique de l'Ouest à cette époque. En outre, la tendance à l'assimilation de l'esclavage africain doit être comprise comme une réponse à la situation politique de la région (les *constraints* étroites imposées à la construction étatique) et, de manière ironique, comme promouvant la perpétuation d'un commerce intérieur d'esclaves.

Le rapport entre les marchés et la contrainte a été étudié dans une partie brève mais déterminante de la synthèse innovante de l'histoire économique de l'Afrique de l'Ouest publiée par A. G. Hopkins en 1973.⁷ Il a insisté sur le fait qu'à l'époque précoloniale — ses sources datent essentiellement de la période allant du dix-septième au dix-neuvième siècle — les marchés de biens de consommation étaient répandus et importants pour l'activité économique quotidienne. Ce commerce, et la production de biens destinés à la vente qui y était associée, suffisait à créer une importante demande dérivée de facteurs de production. De manière plus générale, Hopkins a affirmé que les sources étaient largement en accord avec la proposition de base que ce que les économistes considéraient comme un comportement de marché

2005], 191, 208, 211). Mais le principal administrateur colonial britannique, dans une publication de 1922 — assez tard dans le débat — a limité ce qu'il qualifiait de maux de l'esclavage au cas des sociétés musulmanes propriétaires de non-musulmans. Ailleurs, "le maintien temporaire de l'esclavage" avait "quelques avantages, comme une sorte de contrat de travail entre un peuple très avancé et un autre très primitif" (Lord Lugard, *The Dual Mandate in British Tropical Africa*, Londres, 1922; Frank Cass reprint, Londres, 1965, 365)

⁵ Dylan C. Penningroth, *The Claims of Kinfolk: African American Property and Community in the Nineteenth-Century South* (Chapel Hill, NC, 2003), 8.

⁶ En un sens, mon but est de développer, au point de vue de l'économie politique, l'idée que les deux approches sont compatibles et peuvent être liées. Cette idée est abordée brièvement par Martin A. Klein, *Slavery and Colonial Rule in French West Africa* (Cambridge, 1998), 15.

⁷ A. G. Hopkins, *An Economic History of West Africa* (Londres, 1973), surtout 23-7.

orthodoxe était de fait la norme, car, pour ne donner qu'un exemple parlant, lorsque les prix augmentaient, les producteurs cherchaient à accroître leur production. Ainsi, ils réagissaient à un modèle dominant de pénurie relative des ressources productives. C'est là où un facteur de production était relativement rare, d'après Hopkins, qu'apparaissait un marché pour celui-ci; lorsqu'il était relativement abondant, il n'y avait pas de marché. Il a insisté sur le fait que la terre ne représentait généralement pas une contrainte pour la croissance de la production: ainsi, les terres étaient louées ou vendues uniquement aux endroits et au moment où cette abondance cessait d'exister. Inversement, la main d'œuvre était rare par rapport aux terres. Il existait donc des marchés de main d'œuvre. Le fait que celle-ci ait été aussi rare alors que les terres étaient si abondantes qu'elles n'avaient aucune valeur marchande signifiait qu'il existait des conditions matérielles dans le cadre desquelles il était profitable d'exercer une contrainte pour faire baisser le prix du travail.⁸

C'est ainsi que Hopkins a appliqué à l'Afrique de l'Ouest l'hypothèse de Nieboer, selon laquelle l'esclavage en tant que système économique était rentable dans les endroits où la main d'œuvre était rare par rapport à la terre, dans des conditions dans lesquelles le capital n'était pas essentiel à la survie (comme cela pouvait être le cas dans des économies pastorales).⁹ Les historiens de l'Europe connaissent cette hypothèse à travers un article d'Evsey Domar qui la présente différemment de Hopkins. Dans le modèle de Domar, il n'y a pas de prix (c'est à dire, pas d'échelle de salaires) auquel un travail salarié, libre serait rentable à la fois pour l'employeur et l'employé éventuels.¹⁰ Ainsi le recrutement libre (non coercitif) d'une main d'œuvre en dehors de la famille n'était pas possible. Hopkins, cependant, a insisté sur le fait que le travail salarié était possible mais cher: l'esclavage a prédominé à cause d'un "choix délibéré fondé sur une analyse élémentaire mais à peu près exacte de rentabilité". Les maîtres préféraient l'esclavage car il coûtait moins cher.¹¹

Par opposition, Igor Kopytoff et Suzanne Miers dans un essai de 1977 cité depuis à de multiples reprises, ont vu la (les) institution(s) de l'esclavage dans les sociétés africaines indigènes comme un instrument d'incorporation sociale des étrangers. Ils ont soutenu que les sociétés précoloniales avaient "une forte demande intérieure de personnes", qui n'était "que partiellement une demande d'unités de main d'œuvre mais plus largement une demande d'unités sociales et politiques": "le besoin d'épouses et d'enfants, le désir d'élargir sa parentèle

⁸ *Ibid.*, chap. 2, surtout 23-7, 39.

⁹ H. J. Nieboer, *Slavery as an Industrial System* (La Haye, 1900; éd. révisée 1910).

¹⁰ Evsey D. Domar, "The causes of slavery or serfdom: a hypothesis", *Journal of Economic History*, 30 (1970), 18-32.

¹¹ Hopkins, *Economic History*, 24-6 (citation de la page 26).

et d'avoir des clients, des dépendants, des domestiques et des serviteurs". Ou encore, les sociétés africaines étaient organisées de telle façon qu'il y avait une véritable demande pour des personnes acquises afin de leur confier des fonctions non productives et non économiques. Ainsi, il n'est pas nécessaire d'en appeler à une raison d'être économique pour expliquer l'existence d'un "esclavage" africain. Comme le suggèrent les guillemets autour du mot "esclavage", Kopytoff et Miers rejettent l'application à l'Afrique des distinctions occidentales entre la liberté et l'esclavage. Ils ont insisté sur le fait que les institutions africaines de servitude faisaient partie de systèmes plus larges de "droits des personnes", dans lesquels les transactions étaient de toute façon souvent monétaires (comme dans le cas du prix de la fiancée, bien que ce cas soit beaucoup plus ambigu que celui de l'esclavage en ce qui concerne la notion de "vente").¹²

Plus récemment, des auteurs importants ont jugé trop "économiste" le point de vue de Hopkins alors qu'eux-mêmes soulignaient plus que ne le faisaient Kopytoff et Miers la valeur des esclaves comme capital économique. Jack Goody a déclaré que "l'argument [de Hopkins] à partir de principes économiques semble négliger la place de l'esclavage dans un système social". Dans ce contexte, d'après lui, la question du "*choix* entre travail salarié et esclavage comme alternative réelle" ne se posait pas.¹³ Par ailleurs, John Thornton a insisté que "l'esclavage était répandu en Afrique Atlantique car les esclaves représentaient la seule forme reconnue par la loi africaine de propriété privée productrice de revenus".¹⁴

La discussion qui va suivre est divisée en six parties. La première passe en revue les données indiquant un changement de fréquence dans les cas d'esclavage en Afrique de l'Ouest pendant et après la période de la traite transatlantique, le terme "esclave" désignant quelqu'un qui peut être vendu. J'y soutiens que la périodisation qui en ressort n'est pas compatible avec une interprétation sociale de l'esclavage alors que l'analyse économique convient bien. La deuxième partie s'interroge sur les raisons pour lesquelles les marchés du travail ont pris la forme d'un commerce d'esclaves (et d'une mise en gage), et soulève la question de savoir si en termes économiques, il y avait véritablement un choix entre le travail forcé et le travail libre et salarié. Cette partie examine les données quantitatives très limitées dont nous disposons sur les prix des esclaves et leur relation aux bénéfices générés par le travail indépendant. C'est la

¹² Igor Kopytoff et Suzanne Miers, "Slavery as an institution of marginality", dans Suzanne Miers et Igor Kopytoff (éds.), *Slavery in Africa: Historical and Anthropological Perspectives* (Madison, 1977), 3-81 (les citations sont de 65, 67 et 65n successivement).

¹³ Jack Goody, "Slavery in time and space", dans James L. Watson (éd.), *Asian and African Systems of Slavery* (Oxford, 1980), 16-42. Voir Frederick Cooper, "The problem of Slavery in African studies", *Journal of African History* 20 (1979), 108.

¹⁴ John Thornton, *Africa and Africans in the Making of the Atlantic World, 1400-1800* (2ème édition, Cambridge, 1998)74.

première fois qu'un tel travail est entrepris à l'échelle de toute l'Afrique de l'Ouest et il ne s'agit ici que d'une première étape. Cette deuxième partie suggère qu'il convient d'appliquer à une aire géographique plus étendue à l'intérieur de cette région une hypothèse que j'ai étayée ailleurs à partir d'études de sources primaires pour le royaume d'Asante, qui montre qu'en termes économiques, il n'y avait pas véritablement de choix. Comme dans le modèle de Domar, si un marché de la main d'œuvre était destiné à exister, il fallait qu'il soit fondé sur la contrainte. Néanmoins, certaines conditions politiques et culturelles devaient être réunies pour que cette possibilité théorique devienne une réalité. Ces conditions, et la manière particulière dont elles étaient remplies en Afrique de l'Ouest précoloniale, sont considérées dans une troisième partie. Seront mis en rapport l'aspect "assimilateur" de l'esclavage africain et les obstacles à la construction étatique dans la région. On s'interrogera sur le rôle de ces deux éléments comme moteurs de la traite. La quatrième partie examine les implications de cette tendance "assimilatrice" de l'esclavage ouest-africain et par conséquent le degré relativement élevé d'autonomie économique de nombreux esclaves, dont on peut se demander s'il ne vaut pas mieux les considérer comme des serfs plutôt que comme des esclaves. Les implications de cette relative autonomie pour la rentabilité de l'investissement dans l'esclavage est considérée dans une cinquième partie. On réfléchira en dernière partie sur les implications de l'esclavagisme et de la traite intérieure pour le développement intérieur. J'y soutiens que malgré le prix payé, y compris par les maîtres, et les limites de l'esclavage comme système économique, les sociétés esclavagistes de l'Afrique de l'Ouest se sont dans une certaine mesure développées économiquement, surtout dans les décennies pendant et immédiatement après le déclin et la fin de la traite transatlantique.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ESCLAVAGE ET DU TRAVAIL FORCE EN AFRIQUE DE L'OUEST, VERS 1450 A VERS 1900

Il ne fait aucun doute que l'esclavage en Afrique de l'Ouest existait avant l'arrivée de commerçants européens: en effet, dans le royaume du Bénin on a proposé des captifs à vendre aux Portugais, dont l'arrivée sur la côte était motivée par le désir de contourner les intermédiaires sahariens dans le commerce de l'or en Afrique de l'Ouest. L'exportation d'esclaves en dehors de la région via le commerce des caravanes transsahariennes était un phénomène ancien, voire même antique. Néanmoins, l'affirmation que l'esclavage était relativement peu commun dans la région avant que les Européens ne se mettent à y acheter

des esclaves¹⁵ est étayée par une accumulation de sources, qui tendent à indiquer que l'esclavagisme s'est développé durant la période de la traite transatlantique, et particulièrement au dix-neuvième siècle pendant et après le déclin de celle-ci.

Les données pour l'époque de la traite atlantique sont assez rares. Par exemple, il a été démontré de manière assez convaincante qu'il y a eu un développement important de l'agriculture dans les sociétés de langue Akan, qui occupaient une grande partie de la zone forestière de l'actuel Ghana aux quinzième et seizième siècles, et que ce développement était fondé sur une importation à grande échelle de main d'œuvre captive provenant de la savane au Nord et de la côte. Dans ce dernier, les esclaves étaient achetés par les Portugais au royaume du Bénin, envoyés par bateau le long de la côte puis revendus sur la Côte d'Or (cette partie-ci du processus est bien documentée). Dans les deux sens, Les Akan échangeaient de l'or contre des esclaves.¹⁶ Dans ce cas, c'est le commerce extérieur qui a favorisé le développement d'un esclavage intérieur.

Mais la vision d'une augmentation *générale* de l'esclavagisme en Afrique de l'Ouest du seizième jusqu'au début du dix-neuvième siècle est fondée sur le traite transatlantique elle-même. Ceci peut paraître surprenant dans la mesure où cette dernière mettait des acquéreurs d'esclaves destinés à être utilisés à l'intérieur de la région en concurrence avec une demande extérieure massive. La même question était soulevée dans une moindre mesure par la demande résultante du commerce saharien, qui a à la fois précédé la traite Atlantique, bien plus intense, et lui a survécu. Mais les traites intérieures et extérieures étaient à la fois complémentaires l'une de l'autre et concurrents l'une de l'autre. Les mécanismes par lesquels des personnes étaient capturées, déplacées de leurs lieux d'origine et vendues à des étrangers lointains étaient essentiellement les mêmes, que les propriétaires définitifs fussent au delà de l'océan ou à deux cents kilomètres. Les traites extérieurs, et surtout la traite Atlantique à cause de l'immensité de la demande, ont généré une augmentation considérable de l'offre d'esclaves. Le résultat commercial de cette évolution a été le développement d'un système de crédit complexe qui s'étendait très loin à l'intérieur des terres. Le résultat politique était que les

¹⁵ Walter Rodney, "Slavery and other forms of social oppression on the Upper Guinea coast in the context of the Atlantic slave trade", *Journal of African History* 7:4 (1966), 431-43.

¹⁶ Ivor Wilks, "Land, labour, capital and the forest kingdom of Asante: a model of early change", dans J. Friedman et M. Rowlands (éds.), *The Evolution of Social Systems* (Londres, 1978[1977?]), 487-534; version révisée dans Wilks, *Forests of Gold: Essays on the Akan and the Kingdom of Asante* (Athens, OH, 1993), 41-90; cf. surtout 72-8; également Ray A. Kea, *Settlements, Trade, and Politics in the Seventeenth-Century Gold Coast* (Baltimore, 1982), 85-94. Peter Shinnie présente une perspective archéologique dans Shinnie, "Early Asante: is Wilks right?", dans John Hunwick and Nancy Lawler (éds.), *The Cloth of Many Colored Silks: Papers on History and Society Ghanaian and Islamic in Honor of Ivor Wilks* (Evanston, 1996), 195-203. La dernière déclaration de Wilks sur la question se trouve dans "The forest and the Twi", *Journal des Africanistes* 75:1 (2005), 19-75.

revenus disponibles pour les marchands d'esclaves encourageaient ou renforçaient des comportements militaristes de la part des Etats et la servitude comme peine pour tous ceux qui étaient reconnus coupables de quelque offense que ce fût.¹⁷ Ainsi la concurrence venue d'outre-mer a pu agir sur le prix des esclaves de deux manières: elle le poussait à la hausse du côté de la demande et à la baisse du côté de l'offre. Ce dernier effet a réduit le coût d'importation de captifs étrangers pour les sociétés ouest-africaines elles-mêmes. Les vendeurs (ou revendeurs) de captifs aux Européens en gardaient aussi une partie.¹⁸ Dans l'ensemble, les acquéreurs européens et américains préféraient les hommes aux femmes, alors que ce n'était pas le cas de leurs confrères nord-africains, et que les acquéreurs africains avaient des préférences inverses.¹⁹ Cette complémentarité explique en partie pourquoi les sociétés côtières ont gardé un nombre relativement important de captives tout en vendant un plus grand nombre de captifs.²⁰ Alors que la population a baissé dans les régions systématiquement soumises aux razzias esclavagistes, dans les ports esclavagistes le nombre d'habitants a augmenté ainsi que la population totale de ces régions.²¹

Une fois installé ce système hypertrophié d'offre d'esclaves, le déclin de la demande européenne et américaine d'esclaves au début du dix-neuvième siècle, suite au retrait britannique de la traite le premier janvier 1808, a rendu beaucoup moins chers les esclaves (surtout les hommes, sans doute) pour les acheteurs ouest-africains. Selon la série construite par Lovejoy et Richardson, et reproduite dans le Tableau 1, le prix moyen constant d'esclaves en 1815-1820 sur la côte d'Afrique de l'Ouest ne représentait que 30% du prix moyen pour les cinq années précédant l'abolition britannique (1803-1807). Inversement, la remontée importante des prix qui a suivi reflétait une demande accrue d'esclaves pour la production d'huile de palme, de noix de Kola, de coton brut et autres produits "légitimes" (que la production ait été destinée à des marchés maritimes ou intra-régionaux).²² Le prix moyen constant en 1826-1830 était remonté à 68% du prix moyen de 1803-1807, et était d'ailleurs assez proche du prix moyen constant de 1793-1797, et au dessus de celui de 1783-1787, deux

¹⁷ Paul E. Lovejoy, *Transformations in Slavery: A History of Slavery in Africa* (Cambridge, 3^e éd., 2012).

¹⁸ Par ex. Rodney, 'African slavery', surtout 434-6, 442-3.

¹⁹ Lovejoy, *Transformations*.

²⁰ Albert van Dantzig, "Effects of the Atlantic slave trade on some West African societies", *Revue française d'histoire d'outre-mer* 62: 1-2 (1975), 252-69.

²¹ A propos de cela voir *ibid.*, et Kristin Mann, *Slavery and the Birth of an African City: Lagos, 1760-1900* (Bloomington, 2007).

²² Patrick Manning, *Slavery and African Life* (Cambridge, 1990); David Eltis, *The Rise of African Slavery in the Americas* (Cambridge, 2000); Paul E. Lovejoy et David Richardson, "Competing markets for male and female slaves: prices in the interior of West Africa, 1780-1850", *International Journal of African Historical Studies* 28: 2 (1995), 261-94; Paul E. Lovejoy et David Richardson, "British abolition and its impact on slave prices along the Atlantic coast of Africa, 1783-1850", *Journal of Economic History* 55: 1(1995), 98-119; Austin, "Between abolition and *jihād*"; Gareth Austin, *Labour, Land and Capital*, 122-7.

périodes pour lesquelles la fréquence des embarquements était respectivement environ deux fois et trois fois plus élevée qu'en 1826-1830. Ainsi, la remontée des prix des esclaves ne peut pas être expliquée par la perpétuation de la traite transatlantique.

Document 1. Prix en valeur constante des esclaves en Afrique de l'Ouest et nombre d'esclaves embarqués, 1783-1830

Base: prix moyen 1783-1787

Période	Prix	Nombre d'esclaves embarqués: moyenne annuelle
1783-1787	15.6	45,481.8
1788-1792	19.1	48,022.8
1793-1797	17.5	29,774.8
1798-1802	23.3	37,058.0
1803-1807	25.3	38,574.0
1808-1814	14.2	17,998.4
1815-1820	7.7	12,453.2
1821-1825	11.0	15,191.6
1826-1830	17.2	15,233.6

Sources: les prix sont donnés par Paul E. Lovejoy et David Richardson, "British abolition and its impact on slave prices along the Atlantic coast of Africa, 1783-1850", *Journal of Economic History* 55: 1 (1995), Tableau 3 (p. 113). Le nombre d'esclaves embarqués est calculé à partir de Eltis D., Halbert M., et al. 2008. *Voyages: the Transatlantic Slave Trade Database* <http://www.slavevoyages.org>, accès le 31 mai 2009.

Le marché transatlantique d'esclaves a été progressivement fermé, quoique de manière irrégulière à la fois chronologiquement et géographiquement, entre 1807 et 1867. La perte de cette source de revenus à l'exportation a été peu à peu compensée par l'émergence de marchés pour l'huile de palme et d'arachide ouest-africaine, utilisée initialement en Europe de l'Ouest pour assurer la production de masse de savon dans le cadre de l'industrialisation naissante. Bien que la transition commerciale dans les échanges maritimes ait été le principal changement dans les marchés de produits au dix-neuvième siècle, cette transition a interagi avec une évolution majeure et largement endogène: le développement commercial autour de la ville de Kano (dans ce qui est actuellement le Nord du Nigéria) et dans le nouvel Etat jihadiste où elle se situait, le califat de Sokoto (1804-1903). Le moteur du développement de Kano était sa production de textiles en coton, vendus à des centaines de kilomètres autour de la ville par des marchands Haoussa. Par ailleurs, le royaume d'Asante a pu compenser quelques uns des effets économiques de la fermeture de la demande maritime d'exportation d'esclaves en grande partie en s'appuyant sur le pouvoir d'achat de ses clients dans le califat,

qui lui fournissaient un marché en pleine expansion pour les noix de kola en provenance de ses forêts.²³

Depuis la publication du livre de Hopkins en 1973, et grâce à une accumulation de données fournies par les spécialistes des diverses régions de l'Afrique de l'Ouest, il est de plus en plus évident que la traite et l'esclavagisme sont devenus de plus en plus répandus pendant la période de la traite transatlantique et à la suite de celle-ci.²⁴ Son expansion au dix-neuvième siècle n'était pas seulement le fait des zones côtières et fluviales qui produisaient pour l'Atlantique un "commerce légitime", mais aussi du califat de Sokoto et du centre du Soudan plus généralement. L'industrie textile de Kano, en particulier, tirait sa matière première de coton et d'indigo produits par des *rinji* (ou bien *gandu*), des plantations ou villages d'esclaves.²⁵

A la fin du dix-neuvième siècle la proportion d'esclaves dans la plupart des sociétés ouest-africaines était élevée. Il est difficile cependant d'être précis. L'estimation du nombre d'esclaves dans les sociétés africaines précoloniales présente des difficultés interconnectées de concepts et de sources. Les témoins étrangers, sources habituelles de ce genre d'information, sont-ils bien capables de distinguer un esclave d'un sujet "libre"? Dans les sociétés Akan, par exemple, dans le royaume d'Asante, oui, dans la mesure où la majorité des esclaves de la première génération était distingués du reste de la population par des cicatrices rituelles sur leurs visages (de leurs lieux d'origine dans la savane au Nord des forêts d'Akan) et par leur capacité limitée à parler la langue d'Akan.²⁶ D'un autre côté, les enfants d'esclaves — habituellement de pères libres et de mères esclaves — bénéficiaient d'un statut subordonné mais un peu amélioré; ils parlaient la langue locale et n'étaient plus distingués de la population libre par des cicatrices rituelles. Comme leurs mères, ils étaient obligés de fournir

²³ Hopkins, *Economic History*; Paul E. Lovejoy, "Plantations in the economy of the Sokoto Caliphate", *Journal of African History* 19:3 (1978), 341-68; Gareth Austin, "Between abolition and jihad, from abolition to civil war and colonisation: the response of the Asante state and economy to the ending of the Atlantic slave trade, 1807-1896", dans Robin Law (éd.), *From Slave Trade to 'Legitimate' Commerce: the Commercial Transition in Nineteenth-Century West Africa* (Cambridge, 1995), 93-118; John E. Flint et E. Anne McDougall, "Economic change in West Africa in the nineteenth century", dans J. F. A. Ajayi and M. Crowder (éds), *History of West Africa*, vol II (2^e éd., Harlow, 1987), 379-402.]

²⁴ Pour une analyse générale, voir Paul E. Lovejoy, *Transformations i*; Manning, *Slavery and African Life*; aussi Robin Law (éd.), *From Slave Trade to 'Legitimate' Commerce: the Commercial Transition in Nineteenth-Century West Africa* (Cambridge, 1995). Pour des études de cas plus récentes voir Austin, *Labour, Land and Capital*, surtout 122-7; Mann, *Slavery and the Birth of an African City*.

²⁵ Lovejoy, "Plantations". Pour une étude de cas, voir Jan S. Hogendorn, "The economics of slave use on two 'plantations' in the Zaria emirate of the Sokoto Caliphate", *International Journal of African Historical Studies* 10:3 (1977), 369-83. Pour un point de vue interne à Nupe, qui avait été absorbée par le califat, voir Michael Mason, "Captive and client labour in the economy of Bida emirate, 1857-1901", *Journal of African History* 14:3 (1973), 453-71.

²⁶ Comme l'ont indiqué des missionnaires originaires de Bâle (Austin, *Labour, Land and Capital*, 115; sur l'importance de la main d'œuvre esclave à Asante, voir *ibid.*, 125-6).

du travail à leurs maîtres, mais il était impossible de les compter. Les données les plus systématiques sur la fréquence de l'esclavage en Afrique de l'Ouest proviennent de recensements français effectués en 1894 et 1904 (à cette dernière date, de nombreux esclaves avaient déjà pris l'initiative de s'enfuir). Martin Klein a étudié cette source en détail et il estime que sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest française, plus de 30% de la population était composée d'esclaves en 1904.²⁷

Les esclaves étaient employés à des tâches très variées, y compris dans l'administration. Parmi les Etats ouest-africains, c'est peut-être l'empire Oyo qui a le plus employé des esclaves comme agents de l'Etat: ils étaient gardes du corps, percepteurs d'impôts ou messagers et pouvaient même occuper des postes élevés de responsabilité dans les institutions judiciaires, administratives ou religieuses.²⁸ Ce n'était pas le seul grand Etat dans lequel les esclaves pouvaient devenir des fonctionnaires importants, et même généraux dans l'armée. De telles nominations étaient un avantage pour le chef d'Etat car elles étaient fondées uniquement sur le mérite et ceux qui étaient ainsi promus n'avaient pas de famille. Ils pouvaient donc être, comme l'a dit un observateur étranger à propos de Bantamahene Amankwatia, un fonctionnaire et général Asante de rang élevé, "une simple créature du roi; son ascendance est inconnue ou bien personne ne s'en soucie".²⁹ Des cas aussi exceptionnels n'auraient eu aucune incidence sur les prix que l'on payait généralement pour les esclaves. De plus, dans le cas d'Asante, de telles promotions au rang de général concernaient toutes des individus natifs d'Asante et pas des esclaves de la première génération.³⁰ Les bénéficiaires de telles promotions donc avaient peu de chances d'être vendus même s'ils étaient restés à leur niveau social d'origine très modeste. Ce qui était beaucoup plus important dans ce contexte général

²⁷ Klein, *Slavery and Colonial Rule*, surtout Appendice 1, 252-6. Sur la faiblesse des sources, voir aussi Richard L. Roberts, *Warriors, Merchants, and Slaves: The State and the Economy in the Middle Niger Valley, 1700-1914* (Stanford, 1987), 118-19. Dans le cas des royaumes Wolof de Kajoor et de Bawol, James Searing pense que les estimations de Klein sont trop élevées à cause des esclaves fugitifs mais en 1880 entre un quart et un tiers de la population aurait été esclave à Kajoor et un peu moins à Bawol (James F. Searing, *'God Alone is King': Islam and Emancipation in Senegal. The Wolof Kingdoms of Kajoor and Bawol, 1859-1914* (Portsmouth NH, 2002), 166-72, 184-88, 191-3.

²⁸ Robin Law, *The Oyo Empire c.1600-c.1836: A West African Imperialism in the Era of the Atlantic Slave Trade* (Oxford, 1977).

²⁹ F. Boyle, *Through Fanteeland to Coomassie: A Diary of the Ashantee Expedition* (Londres, 1874), 276-7, qui cite le missionnaire originaire de Bâle Kühne. Cité dans Ivor Wilks, *Asante in the Nineteenth Century: the Structure and Evolution of a Political Order* (London, 1975: 2e éd., avec une nouvelle préface, Cambridge, 1989), 446.

³⁰ Wilks, *Asante in the Nineteenth Century*, 404, 417, 431, 446, 461, 499; Akosua Adoma Perbi, *A History of Indigenous Slavery in Ghana from the 15th to the 19th Century* (Legon, 2004), 147-51. Adu Bofo, qui a organisé et commandé personnellement l'invasion Asante d'Eweland en 1867-71, avait une mère esclave. Mais son père était Opoku Frefre qui avait des parents esclaves mais qui était parvenu à devenir un général efficace, à qui on avait donné un commandement héréditaire important (Perbi, *History of Indigenous Slavery in Ghana*, 149, 150; Wilks, *Asante in the Nineteenth Century*, 225, 417, 431, 461, 499).

était la distinction des genres. Dans les sociétés matrilineaires, telle que Akan (qui inclut Asante), des hommes libres avaient la possibilité d'épouser des femmes dans l'espoir d'avoir des enfants qui pouvaient hériter d'eux, contrairement à leurs fils nés de mères libres.³¹ De manière générale, les avantages non-économiques des esclaves de sexe féminin expliquent pourquoi des acquéreurs africains d'esclaves partout en Afrique de l'Ouest acceptaient généralement de payer des prix plus élevés pour des femmes que pour des hommes.³² Mais il est clair aussi que les femmes comme les hommes étaient estimés pour leur travail de production, même si c'était à des degrés différents.³³

L'accroissement rapide et généralisé de l'intensité de la traite intra-régional et de la fréquence de l'esclavagisme au cours de ces quatre siècles, et surtout au dix-neuvième siècle, représente un changement qui ne peut pas s'expliquer à l'intérieur du cadre proposé par Kopytoff et Miers, qui envisagent la demande spécifique de travail esclave comme un élément moins important que ce que l'on pourrait penser d'une demande plus large d'esclaves. Il est assez clair que l'accroissement du nombre d'esclaves était motivé économiquement: l'utilisation économique de ces esclaves, et l'augmentation d'une demande effective de main d'œuvre extra-familiale apparaissent dans la plupart des études de cas.³⁴ L'étude de Susan Martin sur les Ngwa Igbo, chez qui apparemment l'esclavage n'a pas progressé, correspond à une exception.³⁵ Elle contraste avec l'insistance de Don Ohadike sur l'importance générale de l'esclavage pour l'économie Igbo à la fin du dix-neuvième siècle.³⁶ David Northrup explique ces variations locales au Sud-Est du Nigéria de la même façon que Nieboer, en établissant une corrélation entre une fréquence locale relativement élevée de l'esclavage, caractérisé par un assez haut degré d'exploitation, et une population relativement basse, avec une participation plutôt intense à des marchés de produits.³⁷

Alors que l'on peut expliquer en termes économiques le développement de l'esclavage en Afrique de l'Ouest pendant, et encore plus, après l'époque de la traite transatlantique, la

³¹ Emmanuel Terray, "La captivité dans le royaume Abron du Gyaman", dans Claude Meillassoux (éd.), *L'Esclavage en Afrique précoloniale* (Paris, 1975), 389-453.

³² Lovejoy and Richardson, "Competing markets". Ce n'était pas toujours le cas, comme le montrent les prix du grand marché d'esclaves de Salaga, dans la partie centre-nord du Ghana. Nous ne pouvons pas exclure la possibilité que l'égalité des prix qui y était observée en 1887 reflétait un nombre plus élevé que d'habitude de captives par rapport aux captifs (Austin, *Labour, Land and Capital*, 132, 177).

³³ Austin, *Labour, Land and Capital*, 174-78.

³⁴ E.g. Law, *From Slave Trade* and Austin, *Labour, Land and Capital*, 114-34.

³⁵ Susan Martin, "Slaves, Igbo women and palm oil in the nineteenth century", dans Law, *From Slave Trade*, 172-94

³⁶ Don C. Ohadike, "'When the slaves left, the owners wept': entrepreneurs and emancipation among the Igbo people", in Suzanne Miers and Martin A. Klein (éds.), *Slavery and Colonial Rule in Africa* (Londres, 1999), 189-207.

³⁷ David Northrup, "Nineteenth-century patterns of slavery and economic growth in southeastern Nigeria", *International Journal of African Historical Studies* 12, 1 (1979), 1-16.

compréhension sociale de ce changement fait défaut. Il n'y a pas de preuves, par exemple, d'un changement généralisé des pratiques d'héritage qui aurait pu en principe modifier la demande "sociale" d'esclaves.

Ce qui est également significatif, c'est que même dans les endroits où les esclaves étaient employés dans des proportions assez importantes aux siècles précédents, l'esclavage semble toujours avoir été rendu possible par les revenus d'une activité marchande (comme la vente d'or qui a financé l'importation d'esclaves dans les forêts Akan aux seizième et dix-septième siècles), ou bien motivé par un désir de production à destination d'un marché (en effet, les maîtres Akan utilisaient des esclaves pour produire de l'or, probablement au XVIe et certainement au début du XVIIe siècle).³⁸ Une exception partielle, les "domaines d'esclaves" de l'empire Songhay au seizième siècle, sera examinée plus tard.

Ainsi, en Afrique de l'Ouest, comme c'était souvent le cas ailleurs, l'esclavage (que l'on peut distinguer du servage, dont nous reparlerons) était une forme de travail forcé intimement lié au marché: à la vente des personnes, habituellement pour leur force de travail, et à la production de biens, habituellement destinés à la vente.³⁹ De plus, une interprétation essentiellement "sociale" de l'esclavage ne peut rendre compte ni des changements d'échelle ni de ce qui a pu motiver ces changements du dix-septième jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Contrairement à ce qu'ont affirmé Kopytoff et Miers, le commerce d'esclaves en Afrique de l'Ouest était essentiellement un marché de main d'œuvre, et donc précisément un marché de facteurs.

POURQUOI UN MARCHÉ D'ESCLAVES PLUTÔT QU'UN MARCHÉ DU TRAVAIL SALARIÉ — A SUPPOSER QU'UN MARCHÉ DU TRAVAIL SOIT NÉCESSAIRE ?

Selon Mungo Park, décrivant ses voyages en Sénégambie et dans ce qui est actuellement le Mali en 1790, "des serviteurs à gages, par là je veux dire des personnes de condition libre, qui travaillent volontairement pour être payés, sont inconnus en Afrique..."⁴⁰. Le paiement de gages à des Africains par d'autres Africains n'était pas inconnu en Afrique de l'Ouest à l'époque moderne mais il était de plus en plus rare, au point de disparaître. Il en existe suffisamment d'exemples pour confirmer ce que Hopkins implique, à savoir qu'il ne

³⁸ Lovejoy, *Transformations*, 42.

³⁹ Cf. *ibid.*, 15-16.

⁴⁰ Mungo Park, *Travels into the Interior Districts of Africa* (Londres, 1954; 1^e éd., 1799). 219.

s'agissait pas d'une impossibilité culturelle,⁴¹ mais que, mises à part des compensations matérielles données à des groupes de jeunes pour une aide ponctuelle, le phénomène se rencontrait surtout dans des enclaves européennes.⁴² Pour le royaume d'Asante, par exemple, il m'a été impossible de trouver des traces d'une quelconque embauche de main d'œuvre (pour une saison par exemple, sans parler d'une année) avant l'occupation coloniale et le développement de la culture du cacao. Au contraire, le recrutement d'une main d'œuvre en dehors de la famille reposait soit sur la force soit sur la menace de celle-ci, quelquefois sous la forme de la corvée, souvent de la mise en gage, mais plus couramment encore, sous la forme de l'esclavage.⁴³

Qu'est-ce qui peut donc expliquer un tel recours au travail forcé, qu'il soit le fait d'esclaves ou de serviteurs mis en gage, plutôt qu'au travail salarié libre? Les ratios de facteurs de production les plus répandus correspondaient de fait aux conditions posées par Nieboer.⁴⁴ Pendant toute la période, l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble — et dans la plupart des localités également — était caractérisée par une abondance relative de ressources naturelles par rapport à la main d'œuvre et au capital.⁴⁵ La terre cultivable n'était pas seulement abondante physiquement, elle était aussi généralement peu coûteuse et facilement accessible du point de vue institutionnel.⁴⁶ Dans ces économies orientées vers un marché, ayant des terres abondantes mais peu de capital, et dans lesquelles les économies d'échelle étaient dans l'ensemble inexistantes,⁴⁷ il y avait deux possibilités pour un acteur principal souhaitant augmenter sa production au delà de ce qui était possible en utilisant uniquement son travail à lui ou celui des membres libres de sa famille. L'une des hypothèses est celle proposée par Hopkins, pour qui le travail salarié représentait une alternative viable à l'esclavage. Dans ce cas, l'esclavage était préféré parce que c'était l'option la moins chère.⁴⁸ L'autre hypothèse a recours à la version Domar du modèle de Nieboer : le travail salarié, même s'il était culturellement concevable, n'était pas une option économique car il n'y avait pas de taux de rémunération profitable à la fois pour l'employeur et pour le travailleur.

⁴¹ Hopkins, *Economic History*, 24. Cf. aussi Austin, *Labour, Land and Capital*, 159, 161.

⁴² Étudié par Klas Rönnbäck, "Living standards on the pre-colonial Gold Coast: a quantitative estimate of African laborers' welfare ratios", *European Review of Economic History*, 18:2 (2014), 185-202.

⁴³ Austin, *Labour, Land and Capital*: à propos de l'absence de travail salarié libre, 112-14.

⁴⁴ Hopkins, *Economic History*, 15, 24-7.

⁴⁵ Gareth Austin, "Resources, techniques and strategies south of the Sahara: revising the factor endowments perspective on African economic development, 1500-2000", *Economic History Review*, 61: 3 (2008), 587-624.

⁴⁶ Hopkins, *Economic History*, 39; Gareth Austin, "Sub-Saharan Africa: Land rights and ethno-national consciousness in historically land-abundant economies" dans Stanley L. Engerman and Jacob Metzger (éds.), *Land Rights, Ethno-Nationality, and Sovereignty in History* (Londres, 2004), 276-93.

⁴⁷ Austin, *Labour, Land and Capital*, 88-91.

⁴⁸ Hopkins, *Economic History*, 23-7

Lors d'un séjour à Kamalia, une petite ville à l'Ouest de Bamako, pendant plusieurs mois en 1796-97, Mungo Park a décrit comment se pratiquait l'exploitation minière parmi les Mandingues : "De manière générale, si une personne travaille convenablement sur un terrain approprié, on suppose qu'il peut récolter pendant la saison sèche de l'or en quantité équivalente à la valeur de deux esclaves".⁴⁹ Un chiffre plus étonnant a été donné par l'explorateur français Raffeneil dans le cadre d'un voyage de 1843-44. Il a estimé qu'"un homme besogneux peut retirer dans une année la valeur de 4 à 5 captifs" de l'extraction minière dans le Bambouk au Mali.⁵⁰ Claude Meillassoux a interprété ces chiffres comme impliquant "une durée d'amortissement de deux à trois mois".⁵¹ Cependant, grâce à Philip Curtin, nous savons que l'extraction minière dans le Bambouk (Bambuhu) était nécessairement limitée aux quatre à cinq mois de la saison sèche.⁵² De ce fait, la durée d'amortissement aurait plutôt été d'à peu près un mois au bon moment de l'année. Une conclusion moins extrême concernant le rapport entre le prix des esclaves et l'effort d'un travailleur libre peut être tirée pour la région de la rivière Casamance en 1828. Le prix d'un esclave masculin y était de £14,85. Un homme apte au travail pouvait produire une tonne d'arachides par an, dont le prix embarqué était en moyenne de £12 entre 1834-57.⁵³ Pour le royaume d'Asante, j'ai recueilli vingt-cinq cas de prix d'esclaves sur les marchés aux esclaves qu'utilisaient les Asante de 1823 jusqu'à la fin des années 1890, qui peuvent être exprimés en termes de valeur marchande de la production d'un mineur dans une mine d'or. Quelques-unes de ces observations incluaient une échelle de prix reflétant des différences entre plusieurs esclaves proposés à la vente.⁵⁴ La mise en rapport de ces observations avec les données concernant la productivité du travail dans l'extraction de l'or permet de faire l'observation générale suivante : "pour la plupart des années pour lesquelles nous disposons de prix, il semblerait qu'un esclave ou une esclave apte au travail coûtait l'équivalent d'une à trois saisons d'extraction minière par un mineur seul, et quelquefois moins". A certaines époques, il semblerait que le prix d'un esclave n'ait représenté que la moitié ou même le tiers d'une saison.⁵⁵ Ainsi, les esclaves étaient vraiment bon marché, dans la mesure où l'argent

⁴⁹ Park, *Travels*, 232.

⁵⁰ Anne Raffeneil, *Voyage dans l'Afrique occidentale (1843-1844)* (Paris, 1846), 385, cité par Claude Meillassoux, *Anthropologie de l'esclavage*, Paris, 1986, 298.

⁵¹ Meillassoux, *Anthropologie de l'esclavage*, 298.

⁵² Philip D. Curtin, 'The lure of Bambuk gold', *Journal of African History* 14: 4 (1973), 629.

⁵³ Swindell et Jeng, *Migrants, Credit and Climate*, 10. Les données sur les prix sont de 1828, le chiffre de production quotidienne peut-être de 1848.

⁵⁴ Austin, *Labour, Land and Capital*, 128-34.

⁵⁵ *Ibid.*, 162-5, citation 163.

nécessaire pour en acheter pouvait être réuni par une personne libre en relativement peu de temps.

Le Tableau 2 essaie de présenter ces observations de manière comparable. On doit souligner quelques incertitudes. Les estimations de Park sont fondées sur l'extraction minière (par opposition à la méthode moins productive du "lavage des sables des ruisseaux"), de plus, l'extraction était limitée au "plus fort de la saison sèche".⁵⁶ J'ai supposé (en suivant les chiffres de Curtin pour le Bambouk) que cela correspondait à une durée de quatre à cinq mois.⁵⁷ J'ai interprété les chiffres de Casamance littéralement, comme impliquant que quinze mois permettaient à un homme de produire assez d'arachides pour acheter un esclave. En réalité, il faudrait se demander de quels quinze mois il s'agit, du fait des contraintes saisonnières.⁵⁸ Le caractère relativement approximatif des chiffres de ce tableau est un appel à davantage de recherche. En l'état, celui-ci montre que compte tenu des ajustements saisonniers, acheter un esclave exigeait les efforts de production hors subsistance d'un seul homme pendant à peu près six mois à trois ans.

Document 2: Rapport entre le travail et le prix des esclaves: temps nécessaire à un homme libre (?) pour acquérir assez d'argent pour acheter un esclave

Année	Lieu	Rapport prix/travail (en mois)	Source (détails dans le texte)
1796-97	près de Bamako	2 - 2.5 (saison sèche)	Park
1828	Casamance	15	Swindell & Jeng
1843-44	Bambouk	1	Raffenel
1823-fin des années 1890	Asante	1.5 - 9 (pendant les saison(s) sèche(s))	Austin

Nous pouvons à présent aborder la question du choix économique de l'usage de la contrainte dans le recrutement de la main d'œuvre. Ailleurs, j'ai comparé les versions de Domar et de Hopkins de l'hypothèse de Nieboer aux données du cas Asante, en utilisant des sources à la fois quantitatives et qualitatives. Ces dernières amènent à la même conclusion : dans cette région au moins, c'est la version de Domar qui s'applique. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, les esclaves pouvaient être achetés pour un montant équivalant à ce que produisaient quelques mois de travail hors le coût de la subsistance, par exemple dans

⁵⁶ Park, *Travels*, citations des pages 230 and 231 respectivement.

⁵⁷ Curtin, "The lure of Bambuk gold", 629.

⁵⁸ Mais le rapport non corrigé est le plus significatif car dans la réalité on achetait le plus souvent plus d'un esclave à la fois, ce qui reflétait la valeur marchande du travail de plusieurs hommes.

l'extraction de l'or. Lorsque le travail salarié est apparu dans l'Asante, au début de la période coloniale, le prix journalier du travail non qualifié était à peu près le même que ce que l'on estimait à l'époque être les gains quotidiens moyens d'un chercheur d'or. Ainsi, une personne libre ne pouvait pas se permettre d'acheter les services d'une autre. Pour obtenir des travailleurs supplémentaires, on devait se résoudre à acheter des esclaves ou à prêter sur des personnes mises en gage, à condition que l'une ou l'autre solution soit accessible.⁵⁹ Les données quantitatives, bien que fragmentaires, viennent confirmer ce qu'affirmaient en 1906 des chefs et des anciens de l'Adanse, territoire de tribu du Sud de l'Asante, dans une pétition adressée au gouvernement colonial pour que celui-ci continue à tolérer l'esclavage et la mise en gage. Ils dépendaient du travail des esclaves et des descendants d'esclaves "car nous n'avons pas comme les Européens de l'argent pour embaucher des hommes pour faire ce qui nous est nécessaire".⁶⁰

Il s'agit de voir à présent si nous devons appliquer le modèle de Domar ou celui d'Hopkins à d'autres sociétés ouest-africaines. Nous avons besoin de nouvelles recherches qui mesurent le coût comparé de la main d'œuvre libre ou esclave à l'époque où ils ont commencé à coexister. Ce moment historique —survenu habituellement au début de l'ère coloniale— était en général très bref. L'une des indications que le modèle de Domar a plus de chances de s'appliquer est justement le fait que le travail salarié "normal" semble à peine avoir existé en même temps que l'esclavage en Afrique de l'Ouest, quelle que soit la société et la période considérées. C'est le résultat auquel on pouvait s'attendre à partir du moment où le travail salarié n'était pas une alternative économique viable en pratique.

Il ne faut jamais oublier qu'aucune explication économique de l'esclavage (ou de toute autre forme de travail forcé) ne peut être suffisante. Il convient cependant aussi d'être attentif aux manières particulières dont ce truisme s'applique dans chaque contexte ; autrement nous risquons de nous fourvoyer, en nous appuyant sur des situations contrefactuelles peu plausibles, et d'être amenés à postuler l'existence de solutions alternatives plus nombreuses qu'elles n'étaient en réalité. Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest précoloniale, il n'est pas réaliste en effet d'imaginer que les autorités politiques disposaient de moyens fiscaux, administratifs ou militaires suffisant pour modifier les ratios relatifs entre facteurs de production en dépossédant de leurs terres une grande partie de leurs propres populations — comme il arriva plus tard en Afrique du Sud et de l'Est sous des régimes coloniaux de

⁵⁹ Austin, *Labour, Land and Capital*, 155-70.

⁶⁰ Pétition des "Kings, Chiefs and Head men of Adansi" au Gouverneur de la Côte d'Or, Fomeana, Ashanti, 30 Novembre 1906, Archives nationales du Ghana, Kumasi, ARG 1/2/30/1/2. Cité dans Austin, *Labour, Land and Capital*, 165.

peuplement. Même si les dirigeants précoloniaux (dans une région de plus politiquement décentralisée) avaient effectivement disposé de cette option, il était tout de même beaucoup plus prudent politiquement de faire ce qui fut effectivement fait : établir une collaboration entre dirigeants et sujets "libres" visant à exploiter des captifs étrangers.⁶¹ Des confiscations de terres auraient signifié des pertes pour de nombreux sujets, alors que ceux-ci avaient aussi tout à gagner d'une exploitation d'étrangers asservis.

Il aurait été réaliste, du moins en termes matériels, de rejeter l'ambition d'étendre la main d'œuvre au delà des unités familiales librement embauchées, qu'elles soient "nucléaires" ou étendues. L'affirmation de Thornton selon laquelle il existerait une explication légale et culturelle à de l'existence droits de propriété sur des personnes me semble se réduire à une explication tautologique par le déterminisme culturel. Il est certain que l'esclavage n'est possible à grande échelle étendue et de manière soutenue que là où l'on rencontre des moyens de contrainte et la volonté de les employer à cette fin. La politique et la culture ont leur importance ici et on ne peut pas supposer qu'elles sont de simples fonctions de l'opportunité économique. Il suffit pour le démontrer d'évoquer le cas assez bien documenté de la société politiquement décentralisée des Sereer-Safèn du Bawol de l'Ouest au Sénégal. Selon James Searing, non seulement cette société résistait aux marchands d'esclaves, mais elle ne semblait pas non plus pratiquer elle-même l'esclavage.⁶² Mais dans la plus grande partie de la région, lorsqu'il a fallu réagir aux possibilités qui se présentaient de développer la production de biens pour le marché, une telle solution ne fut pas adoptée, à supposer même qu'elle ait été envisagée.

Dans cette partie, nous avons pu démontrer que compte tenu des conditions matérielles de l'époque, les seuls choix possibles étaient soit de se passer d'un recrutement de main d'œuvre sur un marché, soit de se procurer une main d'œuvre sous la forme d'esclaves (ou de personnes mises en gage). Ainsi avons-nous un exemple extrême du marché comme institution sociale ; son existence même dépend de certains paramètres extra-économiques, que nous allons à présent explorer.

"MORT SOCIALE", ETATS "FAIBLES", ASSIMILATION ET TRAITE.

⁶¹ Cette hypothèse a été développée à propos du royaume d'Asante dans Austin, *Labour, Land and Capital*, 158-60.

⁶² James Searing, "'No kings, no lords, no slaves': ethnicity and religion among the Sereer-Safèn of Western Bawol, 1700-1914", *Journal of African History* 43:3 (2002), 407-30.

Ici nous allons tenter d'établir un rapprochement entre les interprétations sociales et économiques de l'esclavage en Afrique de l'Ouest précoloniale et de souligner les interactions entre les dimensions sociales et économiques de l'esclavage et de la traite. L'affirmation de Penningroth, citée plus haut, résume (sans la juger) la tendance des historiens qui rejettent l'hypothèse de Nieboer à envisager plutôt comme explication possible celle exprimée avec le plus d'acuité par Orlando Patterson selon laquelle l'esclavage signifiait surtout une absence de parenté, et en ce sens, une "mort sociale".⁶³

Les observations de Patterson s'appliquaient en effet aux esclaves récemment importés dans les sociétés ouest-africaines. On peut suggérer cependant que ces données ne doivent pas être interprétées comme une réfutation de l'hypothèse de Nieboer mais comme identifiant un mécanisme social de base qui a permis à la logique économique de l'esclavage de devenir une réalité sociale. Car c'était justement l'absence de parenté de ces esclaves de première génération qui a rendu possible une exploitation comparativement incontrôlée de leur travail. Penningroth lui-même fait remarquer que dans la société Fante (sur la côte de l'actuel Ghana), "La définition des esclaves comme 'orphelins' métaphoriques donnaient aux maîtres des droits étendus sur tout ce que les esclaves possédaient: leurs affaires personnelles, leurs muscles, leurs enfants".⁶⁴

Un deuxième mécanisme clé produisait le même effet d'isolement de l'esclave dans la société des maîtres, rendant ainsi la contrainte et l'appropriation à la fois légitime idéologiquement et efficace du point de vue pratique. Il s'agissait de la tendance à identifier les esclaves importés dans une société donnée comme étrangers et/ou d'une religion étrangère, avec dans les deux cas la plupart du temps une connotation de mépris et d'infériorité. Il faut néanmoins faire remarquer que ceci ne s'appliquait pas à tous les esclaves: certains esclaves dans l'Asante, par exemple, étaient culturellement des compatriotes Akan, parlant une variante de la même langue et élevés dans des coutumes semblables. Mais la vaste majorité des esclaves dans l'Asante étaient obtenus dans les sociétés des savanes au Nord,⁶⁵ et étaient considérés comme culturellement "autres" dans un sens fortement péjoratif.⁶⁶ Sur une partie encore plus large de l'Afrique de l'Ouest, dans les sociétés musulmanes de la région, on considérait par principe que la capture d'esclaves et l'esclavagisme faisaient sortir ceux-ci de leur infidélité à Allah. Cependant, le simple fait de se convertir à l'Islam n'était pas suffisant pour permettre l'émancipation d'un esclave, sauf si celui ou celle-ci avait fui vers un territoire

⁶³ Orlando Patterson, *Slavery and Social Death: A Comparative Study* (Cambridge MA, 1982).

⁶⁴ Penningroth, *Claims of Kinfolk*, 22.

⁶⁵ Austin, *Labour, Land and Capital*, 114-17, 485.

⁶⁶ T. C. McCaskie, *State and Society in Asante* (Cambridge, 1995), 96.

sous contrôle musulman avant d'être capturé. En pratique il y avait une forte tendance à envisager le critère de non-croyance de manière largement ethnique; ainsi, tous les membres de quelque population que ce soit, dont la majorité n'était pas de manière non ambiguë musulmane, devenaient des cibles légitimes d'asservissement. Le juriste Ahmad Baba (1556-1627), originaire de Tombouctou, a dénoncé cette tendance, mais elle est réapparue de manière frappante à la suite de la fondation du califat de Sokoto au début du dix-neuvième siècle et pendant les razzias très régulières qui l'ont suivie.⁶⁷

Jusqu'à présent, il n'a pas été fait mention du rôle de l'Etat dans l'application du statut d'esclave. En effet, pendant la période en question l'esclavage existait dans de nombreuses sociétés décentralisées de la région et dans toutes celles qui étaient centralisées. L'Afrique de l'Ouest précoloniale était caractérisée par une variété changeante d'entités politiques présentant des niveaux divers de centralisation, depuis des confédérations de villages indépendants jusqu'à de grands royaumes et des empires tributaires. Compte tenu de l'abondance des terres, les dirigeants rencontraient des difficultés pour rattacher des sujets à un territoire et les imposer,⁶⁸ ce qui limitait aussi leurs pouvoirs coercitifs et administratifs, et les privait de la possibilité de rendre la terre artificiellement rare. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les marchés aient été souvent contrôlés et manipulés à travers des arrangements privés. Malgré cela, étant donné le pouvoir militaire le caractérisant, le domaine d'intervention étatique le plus important dans le marché des facteurs de production était sa participation à la capture d'esclaves,⁶⁹ via ses participations aux razzias et à la protection de celles-ci, et via l'application intérieure du statut d'esclave.

Emmanuel Terray a suggéré que les entités politiques plus étendues et plus centralisées avaient la capacité d'appliquer plus sévèrement le statut d'esclave, avec une rémission plus progressive pour les générations suivantes, que les communautés "sans Etat" ou les micro Etats.⁷⁰ Comme toujours lorsque l'on considère les implications de la formation étatique en Afrique de l'Ouest, toute modélisation est compliquée par le Sud-Est du Nigéria, et dans ce cas précis, par le Nord-Est de l'Igbo au dix-neuvième siècle. Malgré l'absence d'Etat, selon Northrup, c'était "parmi les Igbo du Nord-Est de cette époque [que] l'on trouve ce qui ressemble de plus à de l'esclavage de plantation semblable à celui du nouveau monde: le statut

⁶⁷ John Ralph Willis, "Introduction: the ideology of enslavement in Islam" et "Jihad and the ideology of enslavement", in Willis (éd.), *Slaves and Slavery in Muslim Africa*, vol. I (Londres, 1985), 1-46; Bernard Barbour and Michelle Jacobs, "The Mī'raj: a legal treatise on slavery by Ahmad Baba", dans le même volume, 125-59. Voir aussi Hunwick, "Notes on slavery in the Songhay empire", 19.

⁶⁸ Par ex. Jeffrey Herbst, *States and Power in Africa* (Princeton, 2000).

⁶⁹ Souligné pour l'Etat de Segou Bambara (c.1712-1861) par Roberts, *Warriors, Merchants, and Slaves*, 23.

⁷⁰ Terray, "La captivité".

de l'esclave était héréditaire sans possibilité d'amélioration, même lorsque son père était libre; il n'y avait pas de reconnaissance du mariage entre esclaves [...] considérés comme de vulgaires marchandises". Ils "ne bénéficiaient en aucune manière de la mobilité sociale des esclaves de la côte et ne pouvaient pas non plus espérer l'assimilation progressive si répandue dans les régions de production de l'huile de palme".⁷¹ Ainsi, l'hypothèse de Terray n'explique pas tout, mais constitue tout de même une piste, et cela vaut la peine de l'appliquer à d'autres cas, car toutes choses égales par ailleurs, il est logique de penser que la sévérité de l'esclavage était liée au pouvoir coercitif des maîtres et que celui-ci était presque par définition plus fort dans les Etats plus importants.

En restant dans la logique de Terray, on peut affirmer que les obstacles à la construction d'une autorité d'Etat — contribuant à une absence d'Etat ou à des Etats relativement faibles — et donc la faiblesse relative de l'organisation des moyens coercitifs, du moins au niveau de la vie quotidienne des villages et des foyers, a fortement motivé les propriétaires d'esclaves et les autorités politiques à prendre des mesures, en plus de la menace de la punition, pour minimiser le risque de résistance ou de fuite des esclaves. Une de ces mesures était la revente de nombre de captifs obtenus par les forces de l'unité politique elle-même et l'acquisition de captifs d'une origine plus lointaine. Les esclaves pouvaient alors moins facilement s'enfuir chez eux (même s'ils y arrivaient parfois).⁷²

La pratique assimilationniste caractéristique de l'esclavage pratiqué dans les sociétés africaines, quoique loin d'être universelle, comme nous l'avons vu, représentait une autre solution au même problème. Un compromis presque inévitable consistait pour les maîtres à accepter d'octroyer aux esclaves une parenté fictive, ou tout au moins la possibilité de garder les possessions qu'ils pouvaient amasser. Dans le premier cas, illustré par le Fante et l'Asante dans ce qui est actuellement le Ghana, le résultat final était que des esclaves, ou plutôt, de manière plus réaliste, d'anciens esclaves après leur émancipation, pouvaient prétendre à des droits d'héritage en tant que membres subalternes de la famille ou bien parce qu'ils avaient travaillé à la création du domaine agricole de leur maître.⁷³ Plus précisément, les descendants d'esclaves étaient absorbés et intégrés dans la société de leurs maîtres même si ce processus pouvait prendre deux ou trois générations sans être complet (surtout là où le fait de descendre

⁷¹ Northrup, "Nineteenth-century patterns of slavery", 10.

⁷² Paul E. Lovejoy, "Fugitive slaves: resistance to slavery in the Sokoto Caliphate", dans Gary Y. Okihiro (éd.), *In Resistance: Studies in African, Caribbean, and Afro-American History* (Amherst MA, 1986), 71-95.

⁷³ Penningroth, *Claims of Kinsfolk*; Austin, *Labour, Land and Capital*, 241, 513.

d'un esclave interdisait l'accès à une charge de chef).⁷⁴ Ainsi, l'esclavage en tant que système économique en Afrique de l'Ouest précoloniale fonctionnait nécessairement à l'intérieur de mécanismes sociaux et de perceptions culturelles qui étaient aussi liés à la menace d'utilisation de la force.

L'implication commerciale de cet aspect mélioratif de l'esclavage indigène était plutôt ironique. Car c'était cette même tendance à l'assimilation qui obligeait les propriétaires d'esclaves à continuer d'essayer d'acquérir des captifs, générant ainsi une demande constante d'esclaves. Ainsi, le contexte social et politique de l'esclavage en Afrique de l'Ouest a doublement renforcé la traite car il engendrait des motivations incitant à aller chercher des esclaves au loin — ce qui signifiait qu'il fallait les acheter plutôt que les capturer directement — et à remplacer les esclaves intégrés de deuxième ou de troisième génération par des acquisitions plus récentes.

DES ESCLAVES OU DES SERFS ? LA CONCEPTUALISATION DE L'AUTONOMIE RELATIVE DE NOMBRE D'ESCLAVES D'AFRIQUE DE L'OUEST

C'est dans ce contexte d'assimilation progressive des esclaves que nous devons nous demander si le servage, distinct de l'esclavage, existait en Afrique de l'Ouest à l'époque précoloniale et au début de l'ère coloniale. Joseph Inikori a attiré l'attention des africanistes sur un aspect important de la distinction terminologique telle qu'elle a été faite dans l'historiographie européenne. Les serfs bénéficiaient d'une plus grande autonomie économique que les esclaves: ils vivaient loin de leurs maîtres et avaient suffisamment d'accès à la terre et de temps pour leur propre travail pour entretenir une famille comprenant des enfants dépendants. D'une manière caractéristique, ils pouvaient se reproduire socialement. Inikori va plus loin dans sa réflexion en montrant qu'une proportion importante de personnes décrites habituellement comme des esclaves dans la littérature sur l'Afrique de l'Ouest au dix-neuvième siècle avait plutôt, en ce sens, les caractéristiques de serfs. Par exemple, le temps de travail des esclaves était souvent partagé entre leurs maîtres et eux-mêmes.⁷⁵ A mon avis, l'autonomie économique et sociale était associée particulièrement à des esclaves d'au moins

⁷⁴ Même après l'abolition de l'esclavage, il y avait des cas d'interdiction de l'accès à des charges de chef dans l'Asante. Voir Perbi, *History of Indigenous Slavery in Ghana*, 136-7. Néanmoins à peu près un cinquième des positions de chef Asante avaient été occupées à un moment ou un autre par des esclaves et des serviteurs (Perbi, 139-44, citation 139).

⁷⁵ Joseph E. Inikori, "Slaves or serfs? A comparative study of slavery and serfdom in Europe and Africa", dans Isidore Okpewho, Carole Boyce Davies et Ali A. Mazrui (éds.), *The African Diaspora: African Origins and New World Identities* (Bloomington, 1999), 49-77.

deuxième génération plutôt qu'à ceux de la première génération. Comparés à des personnes récemment asservies, les descendants d'hommes libres et de femmes esclaves avaient beaucoup plus de chance d'épouser une personne libre (s'ils étaient de sexe masculin) ou bien un esclave (dans le cas des femmes). Ils avaient plus de chance d'avoir assez de temps pour eux pour accumuler un peu de propriété et élever de jeunes enfants. Mais les esclaves de première génération étaient si nombreux qu'assez logiquement certains d'entre eux bénéficiaient aussi d'une certaine autonomie économique (sinon sociale) en étant installés dans des villages éloignés de leurs maîtres.⁷⁶

Peut-on placer dans la catégorie de "serfs" des personnes vivant dans la servitude mais avec une autonomie relative? Les africanistes ont été généralement assez réticents à utiliser le terme de "servage" à cause de ses connotations de rapport d'asservissement fondé sur la terre⁷⁷ — le serf étant dans une position duale, à la fois de "jouissance" d'une parcelle de terre et d'asservissement à celle-ci — qui avait peu de sens dans un endroit tel que l'Afrique de l'Ouest où la terre ne manquait pas, que ce soit physiquement ou institutionnellement.⁷⁸ Commençons par examiner un cas exceptionnel dans l'histoire de l'Afrique de l'Ouest.

Au début du seizième siècle, puis surtout pendant sa première moitié, les *askias* (les dirigeants) de l'empire Songhay avaient établi une série de domaines ou de plantations dans une vingtaine de localités le long du Niger, de Jenne jusqu'à Dendi, décrits dans des chroniques datant du milieu du dix-septième siècle en provenance de Tombouctou.⁷⁹ Ces endroits étaient exploités par une main d'œuvre asservie dont l'effectif était supposé atteindre 1700 à 2700 personnes sur les plantations d'un seul des sites. Ces esclaves produisaient les céréales dont dépendaient les plus importants centres politiques et religieux de l'empire.⁸⁰ Environ huit cents tonnes de riz par an étaient expédiées à Gao, la capitale du Songhay.⁸¹ Les producteurs étaient décrits par les chroniqueurs comme des esclaves,⁸² travaillant en groupes de vingt ou plus sous le commandement d'un *fanfa* ("un capitaine d'esclaves"). Le domaine

⁷⁶ Par ex. dans le royaume Asante (Austin, *Labour, Land and Capital*, 119-21, 199-200, 485-6, 504).

⁷⁷ Par ex. Frederick Cooper, "The problem of slavery in African studies", *Journal of African History* 20:1 (1979), 105n.

⁷⁸ Cf. Jack Goody, *Technology, Tradition and the State in Africa* (London, 1971), 30-33.

⁷⁹ Michal Tymowski, "Les domaines des princes du Songhay (Soudan occidental)", *Annales économies sociétés civilisations* 25:6 (1970), 1637-58; Tymowski, "L'économie et la société dans le bassin du moyen Niger: fin du XVI^e-XVIII^e siècles", *African Bulletin* (Varsovie), 18 (1973), 9-64.

⁸⁰ Voir surtout Tymowski, "Les domaines des princes"; et aussi la synthèse de Paul E. Lovejoy, "The internal trade of West Africa to 1800", dans J. F. A. Ajayi et Michael Crowder (éds.), *History of West Africa*, vol I, 3^{ème} édition (Harlow, 1985), 667-75.

⁸¹ J. O. Hunwick, "Notes on slavery in the Songhay empire", dans John Ralph Willis (éd.), *Slaves and Slavery in Muslim Africa*, vol. II (Londres, 1985), 25.

⁸² Tymowski, "Les domaines des princes", 1650.

d'Abda dans le Dendi au Sud-Est de Gao, avait deux cents "esclaves".⁸³ Les historiens anglophones ont eu tendance à suivre les sources en employant le terme "esclave".⁸⁴ Il y avait sans aucun doute des esclaves dans l'empire Songhay, et le marché aux esclaves de Gao, la capitale du Songhay, en était bien un, c'est-à-dire que les prix dépendaient des variations d'équilibre entre l'offre et la demande et avaient tendance à converger. Une "razzia [Songhay] à l'intérieur de 'Gurma' (sur la boucle intérieure du Niger) pendant le règne d'Askia Isma'il (1535-1549) a produit tellement d'esclaves que leur prix sur le marché de Gao est tombé à la somme dérisoire de trois cents cauris".⁸⁵ Mais les producteurs de riz des domaines royaux, au bord du fleuve, étaient-ils des esclaves? Michal Tymowski a affirmé qu'ils étaient des serfs car "li[és] à la terre qu'ils cultiv[aient]".⁸⁶ Les terres en question étaient extrêmement fertiles dans une région de l'Afrique plutôt aride. L'hypothèse de Tymowski est plausible car le contexte, dans l'histoire ouest-africaine, était exceptionnellement proche des économies de servage aux époques plus anciennes de l'histoire européenne, dans lesquelles les terres étaient souvent fertiles — habituellement plus qu'en Afrique de l'Ouest — mais accessibles aux pauvres seulement s'ils acceptaient les obligations et la subordination du servage. Comme l'a fait remarquer Goody "la notion de tenanciers non libres a peu de sens sauf si la terre a une grande valeur et si les paysans n'ont nulle part où aller."⁸⁷

L'autonomie économique relative vécue par de nombreux esclaves et descendants d'esclaves dans les siècles qui ont suivi, surtout pendant la période d'acquisition d'esclaves à une grande échelle, correspond nettement moins bien au concept de servage. Le contexte n'était pas celui d'une rareté de la terre et d'un lien à celle-ci. Lorsque la terre était cédée ou hypothéquée, par exemple, ce qui était transmis était les droits de contrôle sur les personnes et les ressources qui y étaient attachées.⁸⁸ Encore une fois, le nombre relativement important d'heures que les esclaves avaient le droit d'utiliser à leurs propres fins peut s'expliquer comme une façon d'offrir des incitations dans un contexte où la supervision posait problème, une approche compatible aussi bien avec l'esclavage qu'avec le servage. Mais le phénomène peut aussi être envisagé jusqu'à un certain point comme une réponse au faible degré de fertilité de la terre, surtout dans une grande partie de la savane. Klein a fait remarquer que "dans la plupart des systèmes africains orientés vers le marché, les esclaves travaillaient pour leur

⁸³ J. O. Hunwick, "Notes on slavery in the Songhay empire", dans John Ralph Willis (éd.), *Slaves and Slavery in Muslim Africa*, vol. II (Londres, 1985), 25.

⁸⁴ Lovejoy, "Internal trade"; Hunwick, "Notes on slavery in the Songhay empire", 25.

⁸⁵ Hunwick, "Notes on slavery in the Songhay empire", 18-19.

⁸⁶ Tymowski, "Les domaines des princes", 1651.

⁸⁷ Goody, *Technology, Tradition and the State*, 31.

⁸⁸ Par ex. Roberts, *Warriors, Merchants, and Slaves*, 130; Austin, *Labour, Land and Capital*, 98-102, 104-5.

maîtres moitié moins qu'au Sud des Etats-Unis, en grande partie parce qu'ils devaient veiller à leur propre approvisionnement, ce qui n'a rien d'une tâche aisée dans une agriculture à la houe".⁸⁹ Une autre manière de montrer que la notion d'"esclave" est plus appropriée que celle de serf à ce contexte est de faire remarquer que la notion de servage ne connote pas d'origine étrangère pour les serfs alors que l'esclavage en Afrique, comme ailleurs, était associé avec l'idée que les esclaves étaient des étrangers sans familles. Cooper a observé qu'en Europe de l'Ouest la dérivation du mot "esclave" du terme ethnique "Slave" indique "le trait essentiel de l'esclave à la fois en Europe et en Afrique dans l'Antiquité — l'étranger amené par la force dans une société".⁹⁰

Contrairement à celle de l'Europe, la servitude en Afrique de l'Ouest était rarement liée à la terre et son objectif n'était pas, ou pas essentiellement la production d'un surplus de grains. L'esclavage en Afrique de l'Ouest était plutôt associé à des produits qui n'étaient pas de subsistance, le coton ou l'or, ou bien au dix-neuvième siècle, l'huile de palme ou les arachides destinées à l'exportation, plutôt qu'à des récoltes de produits alimentaires de base. Les domaines royaux de l'empire Songhay, avec leurs agriculteurs "serfs" étaient peut-être l'exception qui confirme cette règle. L'autonomie économique relative de nombreux esclaves en Afrique de l'Ouest à l'époque précoloniale peut être davantage comprise comme une des caractéristiques des institutions de l'esclavage dans cette région plutôt que comme une preuve de l'existence du servage.⁹¹ En termes économiques on peut comprendre ce phénomène comme une réponse aux coûts élevés de surveillance, surtout si l'on considère les limites imposées au pouvoir d'Etat. En termes de société et d'économie politique tout ceci faisait partie d'une évolution de l'esclavage vers de plus en plus de liberté pour les individus, à l'inverse de la voie européenne observée par Inikori qui en fin de compte transformait les esclaves en serfs.⁹²

AUTONOMIE ECONOMIQUE PARTIELLE DES ESCLAVES ET RETOURS SUR INVESTISSEMENT EN ESCLAVES POUR LES MAITRES

⁸⁹ Klein, *Slavery and Colonial Rule*, 13.

⁹⁰ Cooper, "Problem of slavery", 105.

⁹¹ En plus du fait que l'esclavage était beaucoup moins courant en Afrique de l'Ouest avant le commerce d'esclaves transatlantique qu'après, ceci pourrait expliquer, de manière aussi plausible que le ferait un servage répandu à la place de l'esclavage, le phénomène remarqué par Inikori: dans "les sociétés d'esclaves dans les Amériques [...] plus grande était l'incidence de personnes de naissance africaine dans la population, plus il y avait de résistance et de révolte". Inikori, "Slaves or serfs?", 68.

⁹² Inikori, "Slaves or serfs?", 51-55.

Le temps dont disposaient les esclaves pour travailler pour eux-mêmes, un jour ou deux habituellement dans les sociétés de la savane,⁹³ avait des implications quelque peu contradictoires sur la rentabilité de leur travail pour leurs maîtres. Ce temps leur donnait des raisons de rester et de travailler plutôt que d'affronter les risques liés à la fuite. De manière importante aussi, la majorité de leur temps de travail "à eux" allait être consacrée à produire assez pour se nourrir eux-mêmes, épargnant ainsi au maître cette dépense. On peut faire la même remarque à propos des esclaves travaillant à la culture de coton. D'un autre côté, pendant une grande partie de la saison sèche, les esclaves pouvaient employer leur temps "à eux" à produire des articles et à obtenir par ce biais de l'argent et même de la propriété. Lorsque les esclaves cultivaient des céréales à vendre, ce dispositif s'appliquait aussi à une partie de leur emploi pendant la saison humide. Compte tenu de ce contexte, il nous faut à présent examiner la rentabilité de l'investissement en esclaves.

En ce qui concerne la productivité, Lord Lugard estimait pour sa part que les esclaves manquaient de motivation pour travailler. Dans un livre publié en 1922 après sa retraite comme gouverneur-général du Nigeria colonial, il écrit :

« L'esclavage est économiquement mauvais car l'homme libre fait plus de travail que l'esclave, qui de plus, est indifférent à la rentabilité de la terre et néglige la postérité. Barth [un voyageur allemand ayant visité Kano, par exemple, en 1851] a pu noter, comme nous le faisons aujourd'hui, les méthodes agricoles plus minutieuses des tribus indépendantes comparées à ce qui se faisait sur les terres cultivées par des esclaves »⁹⁴.

D'un autre côté, selon un rapport ethnographique d'un des premiers administrateurs coloniaux en Sierra Leone en 1906, les esclaves y travaillaient du lever du soleil jusqu'au début de son coucher, deux heures de plus que les hommes libres.⁹⁵ Etant donné que ces deux descriptions sont également vraisemblables (et pourraient être exactes toutes les deux, l'une pour le Nord du Nigéria et l'autre pour le Sierra Leone), nous ne pouvons pas affirmer que la rentabilité était la même pour le travail libre ou le travail forcé. Aucune des deux descriptions ne distinguait le surplus du maître du rendement total de l'esclave.

Examinons à présent les comparaisons directes entre la productivité en marchandises des esclaves et le prix d'achat d'un esclave. Dès le début des années 1830 un esclave était censé pouvoir produire une tonne d'huile de palme par année; tandis que le prix d'une tonne

⁹³ Par ex. Peter M. Weil, "Slavery, groundnuts, and European capitalism in the Wuli kingdom of Senegambia, 1820-1930", *Research in Economic Anthropology* 6 (1984), 77-119.

⁹⁴ Lugard, *Dual Mandate*, 364-5.

⁹⁵ Cité dans Ismail Rashid, "'Do dady nor lef me make dem carry me': slave resistance and emancipation in Sierra Leone", dans Suzanne Miers and Martin A. Klein (éds.), *Slavery and Colonial Rule in Africa* (Londres, 1999), 218.

d'huile de palme dans une région de production du delta du Niger, c'est-à-dire quatre livres, était le même que le prix d'un esclave.⁹⁶ L'observation de Kenneth Swindell et d'Alieu Jeng qu'il paraissait y avoir un relativement "bon profit annuel" sur le travail des esclaves comparé à la vente d'un esclave s'applique non seulement au rôle joué par les esclaves dans la production pour l'exportation, mais aussi à leur emploi dans l'approvisionnement en denrées alimentaires de l'économie d'exportation.⁹⁷ En Sierra Leone, du côté nord de l'estuaire de Freetown, des esclaves étaient employés à produire du riz pour le marché de Freetown. Un chef Bulom "a déclaré que chacun de ses esclaves lui faisait gagner au delà du prix de leur subsistance à peu près £7,[50] annuellement, alors que le prix moyen d'un esclave était seulement de £10".⁹⁸

Des estimations ont été faites aussi pour l'intérieur de l'Ouest du Soudan. François Manchuelle a décrit comment des marchands Soninke ont acheté des esclaves et les ont mis au travail comme ouvriers agricoles. Selon celui-ci "à la fin du dix-neuvième siècle [...] seulement trois ans étaient nécessaires pour que la production monnayable (de céréales ou bien textiles) d'un seul esclave atteigne la valeur d'un autre esclave".⁹⁹ Le temps d'amortissement nécessaire observé par Eric Pollet et Grace Winter dans une autre région Soninke, Diahunu au Mali, était aussi de trois ans.¹⁰⁰ De nouveau pour une région Soninké au Mali, le Gumbu, Meillassoux a calculé qu'un ménage d'esclaves composé de deux adultes et cinq enfants pouvait générer pour son maître le prix d'un esclave en un à trois ans en tissant et en produisant des céréales pour l'échange avec des nomades.¹⁰¹ Ces estimations sont difficiles à convertir en productivité par personne. Néanmoins, le même auteur a écrit plus tard que « D'après mes propres calculs, un esclave repaie son prix, par la seule activité textile, en quatre ans environ ». ¹⁰² En 1904, comme l'a rapporté Klein, les commandants de divers *cercles* de l'Afrique de l'Ouest française ont proposé des estimations du temps qu'il fallait pour qu'un esclave produise autant que son prix d'achat. Par exemple, l'administrateur français à Podor, sur le Sénégal, a jugé que la durée nécessaire y atteignait quatre à cinq

⁹⁶ Voir Robin Law, "Introduction", dans Law (éd.), *From Slave Trade to 'Legitimate' Commerce: The Commercial Transition in Nineteenth-Century West Africa* (Cambridge, 1995), 28 (nn. 31, 36).

⁹⁷ Kenneth Swindell et Alieu Jeng, *Migrants, Credit and Climate: the Gambian Groundnut Trade, 1834-1934* (Leyde, 2006), 10.

⁹⁸ Law, "Introduction", 9, 28.

⁹⁹ Manchuelle, *Willing Migrants*, 29. Il faut noter, cependant, que la référence de Manchuelle ne fournit pas de source à l'appui de cette hypothèse, mais cite des parallèles pour d'autres régions Soninke.

¹⁰⁰ Eric Pollet et Grace Winter, *La société Soninke* (Bruxelles, 1971), 228 et 239, cité respectivement par Manchuelle, *Willing Migrants*, 29/237, et par Meillassoux, *Anthropology of Slavery*, 308.

¹⁰¹ Claude Meillassoux, "Le commerce pré-colonial et l'esclavage à Gūbu", dans Meillassoux (éd.), *The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa* (Londres, 1971), 193.

¹⁰² Meillassoux, *Anthropologie de l'esclavage*, 298.

ans.¹⁰³ Mais l'indication la plus importante vient de l'agent qui a compilé les rapports de tous les *cercles* en Afrique de l'Ouest française, Dehereme, qui en tire un chiffre moyen. En supposant 200 jours de travail rémunérateur par an, Dehereme conclut que l'amortissement prendrait 3 ans.¹⁰⁴

Document 3. Le retour sur investissement en esclaves: temps nécessaire pour que la production monnayable d'un esclave égale le prix de son achat.

Année	Lieu	Effort-prix (en mois)	Source (détails dans le texte)
vers 1831	Delta du Niger	12	Law
1836	Sierra Leone	16	Law
[Fin du XIX ^{ème} siècle?]	Gumbu, Mali	48	Meillassoux
[Fin du XIX ^e siècle?]	Diahunu, Mali	36	Pollet et Winter
Fin du XIX ^e siècle	Soninké	36	Manchuelle
1904	Sénégal (fleuve)	48-60	Klein
1904	Afrique de l'Ouest française	36	Meillassoux

Une comparaison des Tableaux 2 et 3 indique que tandis que la production de marchandises valant le prix d'un esclave pouvait prendre toutes les saisons sèches pendant un à trois ans, un propriétaire d'esclave devrait probablement attendre trois à cinq ans pour récupérer la valeur de cet investissement. Bien sûr, d'autres données pourront venir modifier ce résultat, mais l'existence d'un tel décalage sera probablement étayée par de nouvelles recherches. Car même si les esclaves travaillaient autant que des paysans libres, dans les conditions sociales et politiques de l'Afrique de l'Ouest, probablement plus que dans le Sud américain, les maîtres ne pouvaient pas s'approprier l'intégralité de la production hors subsistance d'un esclave.

LES CONSEQUENCES DE L'ESCLAVAGISME ET DE LA TRAITE POUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Considérons à présent la signification économique de cette réponse socialement construite à une combinaison de terres abondantes et de demandes de biens. Dans quelle

¹⁰³ Klein, *Slavery and Colonial Rule in French West Africa*, 13, 263.

¹⁰⁴ Meillassoux, *Anthropology of Slavery*, 308.

mesure, en particulier, la traite dans la région a-t-elle manifesté les caractéristiques d'un marché intégré? Quelles étaient aussi les implications de la capture, de la traite et de l'exploitation économique d'esclaves pour le développement économique de la région?

Si l'on considère l'importance massive de la traite intérieure à cette époque, et étant donné que les esclaves se transportaient eux-mêmes, il ne serait pas très étonnant que les marchés aient été relativement intégrés. Cela semble en effet être le cas à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième, et probablement même plus tôt, mais les données font défaut. Lovejoy et Richardson ont combiné 30 observations de prix d'esclaves de l'intérieur de la savane d'Afrique de l'Ouest de 1780 à 1850, donc plus près des terminaux du Sahara que de ceux de la traite transatlantique. Ils observent que les écarts de prix sont relativement bas à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest et entre les prix des terminaux intérieurs et d'exportation.¹⁰⁵ Leurs données sont peut-être trop limitées pour être entièrement concluantes: leurs tableaux ne donnent que trois années pour lesquelles ils disposent d'au moins trois prix par an, et comme ils le soulignent eux-mêmes, les sources accordent une attention variable à la "qualité" des esclaves concernés. Mais leur recherche montre la voie à suivre: combiner des données de la savane avec plus de données provenant de la forêt, par exemple, et obtenir des données à partir de sources jusqu'à présent non publiées ou non interprétées. En principe, il serait étonnant qu'il n'y ait pas un degré élevé de convergence des prix car ces marchandises humaines étaient mobiles et même forcées de se déplacer le long des réseaux de routes et de marchés qui s'entrecroisaient en Afrique de l'Ouest.

Ce marché du travail forcé était-il "efficace" pour les acheteurs et les vendeurs, même s'ils ne l'était évidemment pas pour leurs victimes? Il est intéressant d'examiner quelques données comparatives, celle de l'évolution du volume d'esclaves exporté vers le marché Atlantique par rapport à celle des prix constants. Les meilleures données possibles se trouvent dans la série de Richardson pour la traite britannique au dix-huitième siècle.¹⁰⁶ Pendant la plus grande partie de la période, l'offre d'esclaves semble avoir réagi positivement aux hausses du prix constant, même si l'élasticité était limitée, ce que l'on peut comprendre de la part d'un commerce qui dépendait de razzias et de guerres, et était vulnérable à la résistance et à la fuite. Dans les vingt dernières années de la traite britannique, cependant, les prix constants sont montés rapidement alors que le volume d'achats diminuait. Comme le suggère Richardson, ceci est peut-être le reflet d'une augmentation des coûts du côté de l'offre, car la

¹⁰⁵ Lovejoy et Richardson, "Competing markets".

¹⁰⁶ David Richardson, "Prices for slaves in west and west-central Africa: towards an annual series, 1698-1807", *Bulletin of Economic Research* 43: 1 (1991), 21-56.

"frontière" esclavagiste avait été poussée plus loin de la côte. En principe, il semble probable en fin de compte que le même phénomène s'est produit pour la traite intérieure. Mais au moment de la colonisation à la fin du dix-neuvième siècle — lorsque le commerce d'esclaves, sinon l'esclavagisme, a été assez efficacement supprimé par l'intervention coloniale — la traite intérieure était florissante. Les prix des marchés sur lesquels les marchands du royaume d'Asante achetaient des esclaves ont fluctué sans tendance bien nette entre 1817 et l'occupation britannique en 1896. Dans les quelques années précédant la colonisation, il n'y eut pas de hausse des prix accompagnant une baisse du volume; au contraire, les prix étaient bas et l'importation d'esclaves dans le royaume semble avoir été à son plus haut niveau, alimentée par des captures importantes dans les guerres d'Almani Samori Toure.¹⁰⁷ Mais l'incohérence entre ce qui a été enregistré pour la traite transatlantique un peu avant l'abolition britannique et celle d'Asante un peu avant la colonisation britannique peut être expliquée si l'on suppose que la traite intra-régionale d'Asante et de ses voisins, et de l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble, était toujours moins importante que ce qu'avait été la traite Atlantique à la fin du dix-huitième siècle et n'était donc pas confrontée à des contraintes plus importantes du côté de l'offre.

Les coûts "externes" (pour les tiers) de la traite, quelle qu'ait été la destination finale de cette dernière, étaient extrêmement élevés, pas seulement pour les captifs mais aussi pour les sociétés politiquement décentralisées qui étaient constamment victime de razzias (malgré leurs résistances ou leurs fuites), et pour la région dans son ensemble, car la traite et l'emploi d'esclaves dans la production a fourni des incitations matérielles et un outil de consolidation à une classe dirigeante militarisée. Même pour les Etats centralisés, l'esclavage et la traite intérieure ont eu un coût important. D'un côté les esclaves et les personnes mises en gage ont contribué à une croissance de la production pour un "commerce légitime" après 1807 et à l'expansion économique du califat de Sokoto à peu près au même moment. D'un autre côté, le fait que les esclaves étaient obtenus à l'intérieur même de la région posait un problème de fond pour le développement économique des économies esclavagistes de l'Afrique de l'Ouest. Ainsi les coûts d'acquisition des esclaves, à la fois directs et indirects, retombaient sur l'Afrique de l'Ouest elle-même. Les compensations matérielles liées à la capture de personnes faisaient que les guerres étaient autofinancées et encourageaient sans doute une idéologie et

¹⁰⁷ Austin, *Labour, Land and Capital*, 123-34. Voir aussi Emmanuel Terray, "Réflexions sur la formation du prix des esclaves à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest précoloniale", *Journal des Africanistes* 52: 1-2 (1982), 119-44.

un comportement militarisés parmi les classes dirigeantes.¹⁰⁸ D'un autre côté, en renforçant ces idéologies chez les élites, l'esclavage renforçait aussi l'insécurité dans toute la région et a peut-être entravé le développement économique à long terme.

Il faut ajouter que si l'ampleur de la croissance de l'esclavage après 1807 est nettement mieux expliquée par le cadre théorique de Hopkins que par celui de Miers et Kopytoff, elle a aussi des implications importantes pour l'une des autres hypothèses de Hopkins, selon laquelle la transition de l'exportation des esclaves au "commerce légitime" a changé la composition sociale des fournisseurs exportateurs de l'Afrique de l'Ouest en permettant à un grand nombre de petits producteurs d'avoir accès pour la première fois au commerce Atlantique.¹⁰⁹ La remarque est certes juste, mais les implications "égalitaires" de cette transformation doivent être significativement réévaluées compte tenu des indications dont nous disposons selon lesquelles celle-ci a été accompagnée d'une augmentation importante de l'esclavagisme. Non seulement les rois et les aristocrates tentaient de reproduire leur domination sur le commerce d'exportation en établissant des plantations d'esclaves (comme l'a déjà noté Hopkins, par exemple, à propos du royaume du Dahomey),¹¹⁰ mais même des foyers roturiers s'adjoignaient un ou deux esclaves.¹¹¹

Malgré son coût social, la traite intérieure semble bien avoir fonctionné comme un marché du travail en canalisant la main d'œuvre vers les endroits où le retour sur investissement était relativement élevé. Ce n'est pas une surprise car c'était dans les régions où il y avait des ressources ayant une valeur marchande que les maîtres avaient le plus de moyens. Les routes de migration de la main d'œuvre libre au vingtième siècle ressemblaient grosso modo à celles de la traite intérieure du siècle précédent, par exemple, depuis les régions de savane de l'actuel Burkina-Faso, du Sud-Est du Mali, du Nord du Ghana et de la Côte d'Ivoire, jusqu'aux régions aurifères ou plus tard productrices de cacao du Sud du Ghana et de la Côte d'Ivoire.¹¹²

Sans l'esclavage, il est difficile d'imaginer comment aurait pu se faire le développement rapide que connurent les économies d'exportation au dix-neuvième (et au début du vingtième) siècle. L'esclavage en général, bien qu'en principe préjudiciable à la création de marchés de masse et à la formation de capitale humain, n'était pas incompatible avec la croissance

¹⁰⁸ E.g. Kwame Arhin, "The Asante praise poems: the ideology of patrimonialism", *Paideuma* 32 (1986), 163-97.

¹⁰⁹ Hopkins, *Economic History*, 124-9, 138-47.

¹¹⁰ *Ibid.*, 40.

¹¹¹ Par ex. Austin, *Labour, Land and Capital*, 117-19, 184-5.

¹¹² Cf. Gareth Austin, "The political economy of the natural environment in West African history: Asante and its savanna neighbors in the nineteenth and twentieth centuries", dans Richard Kuba et Carola Lentz, éd. *Land and the Politics of Belonging in West Africa*, 187-212.

économique, comme on l'a vu dans certaines régions du Nouveau Monde. En Afrique de l'Ouest, l'autonomie économique plus importante des esclaves aurait limité l'accumulation des profits de l'esclavagisme. De plus, alors que les économies de plantation dans les Amériques ont pu recourir à des esclaves africains sans souffrir des coûts externes inhérents à leur acquisition initiale, l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble a pleinement souffert de ces externalités. Ceci a certainement limité les perspectives de croissance économique à long terme à l'intérieur d'un modèle institutionnel commun, malgré les expansions observées dans différentes parties de la région pendant la période précoloniale du dix-neuvième siècle.¹¹³

Ce travail est revenu sur quelques-unes des hypothèses les plus importantes concernant l'esclavage en Afrique de l'Ouest précoloniale. Nous avons soutenu que les changements dans l'incidence de l'esclavage, et surtout son développement important après 1807, ne peuvent être expliqués sans référence à l'analyse économique présentée dans l'hypothèse de Nieboer. Que les esclaves aient été peu chers à l'acquisition, en termes de la quantité de travail nécessaire pour acquérir le prix de leur achat, et rentables à employer, est indiqué clairement par les données quantitatives, certes très limitées, construites à ce jour. De plus, nous suggérons ici que pour la région dans son ensemble, l'hypothèse de Nieboer s'applique dans sa forme la plus radicale, celle de Domar, dans laquelle il n'y a pas d'alternative rentable au travail forcé sous les conditions matérielles définies par Nieboer. Tout ceci suppose, néanmoins, que les conditions politiques et idéologiques autorisant l'esclavage étaient présentes. Ces conditions prévalaient dans l'ensemble dans la région, mais pas universellement. Ainsi, bien que l'interprétation sociale de l'esclavage ouest-africain s'avère a-historique, au sens où elle est incapable de rendre compte de l'ampleur des changements, l'analyse économique est insuffisante: l'existence même d'un marché d'esclaves n'était possible qu'à cause d'interventions extra-économiques.

La servitude ouest-africaine a varié aussi bien dans sa forme que dans son volume dans le temps et dans l'espace. Que l'assimilation ait été une tendance forte mais pas universelle de l'esclavage dans la région doit nous mettre en garde contre tout essentialisme concernant la dimension sociale de celui-ci. De même, le contexte économique de la servitude en Afrique de l'Ouest n'était ni partout ni toujours celui d'une pénurie de terre. Ceux qui cultivaient les plantations ou les domaines créés par les empereurs Songhay sur les plaines alluviales si

¹¹³ Austin, "African business".

fertiles du Niger peuvent peut-être davantage être considérés comme des serfs, attachés qu'ils étaient à la terre dans un environnement dans lequel l'accès à cette terre très productrice était limité. L'esclavage à proprement parler s'est multiplié en volume et en importance économique pendant et après la période de la traite transatlantique. Compte tenu du nombre élevé d'esclaves, et donc de plus en plus de leurs descendants (au moins d'esclaves féminines et d'hommes libres), il était dans l'intérêt des maîtres de permettre à beaucoup d'esclaves, surtout ceux de la deuxième génération, un degré élevé d'autonomie économique. Ceci incitait les esclaves à travailler, et en complément à leur intégration sociale partielle, les rendait au moins quelque peu partie prenante dans la communauté. D'un autre côté, la concession de parts de temps pendant lesquelles les esclaves travaillaient pour eux-mêmes à la production de denrées pour leur propre consommation impliquait qu'il existait une limite aux bénéfices que les maîtres pouvaient tirer de leur investissement en esclaves. Quant au débat sur la terminologie, je suggère que la mosaïque si mouvante et si diverse de rapports serviles en Afrique de l'Ouest au dix-neuvième siècle serait mieux décrite non comme un mélange d'esclavage et de servage, mais comme une transition perpétuellement recommencée vers une autonomie plus grande des esclaves, dont beaucoup vivaient sous une supervision rapprochée (à la cour ou dans la famille des maîtres) alors que d'autres avaient une grande autonomie économique.

De manière ironique, c'est la tendance même à l'assimilation caractérisant l'esclavage africain qui a soutenu la traite intérieure. L'esclavage et la traite intra-régionale ont contribué au développement d'une production hors subsistance dans une grande partie de l'Afrique de l'Ouest au dix-neuvième siècle. Ce n'est pas une coïncidence si, malgré notre dépendance des sources européennes pour les données quantitatives sur la productivité d'esclaves, et sur la quantité de travail nécessaire pour en acheter, ces données ont tout autant à voir avec la production de biens échangés à l'intérieur de la région qu'à l'étranger. L'utilisation d'esclaves était une partie intégrante d'une dimension hors subsistance de l'activité économique qui allait bien au delà des rapports avec l'extérieur. Cependant, la contribution de l'esclavage au développement des économies ouest-africaines était limitée par le fait que, bien que les esclaves aient été la plupart du temps d'origine étrangère, ils étaient capturés à l'intérieur de la même région, avec des "dommages collatéraux" pernicieux à de multiples niveaux.

Gareth AUSTIN

Résumé

Bien que cela ait été peu souligné dans les histoires globales et comparées de l'esclavage, dans les économies de l'Afrique de l'Ouest pendant la période précoloniale, l'asservissement et la traite étaient les sources principales de recrutement de main d'œuvre, compte non tenu du mariage et de la reproduction qui constituaient des processus bien moins rapides. Comme ailleurs dans le monde, les esclaves de première génération dans les sociétés africaines étaient pour la plupart des étrangers. Cependant, contrairement aux formes d'esclavage pratiquées par les européens, l'esclavage indigène en Afrique comportait une dimension d'assimilation car les descendants d'esclaves avaient tendance au cours des générations suivantes à être intégrés de manière de plus en plus égalitaire, à une vitesse et à un degré variable, aux sociétés concernées. Le lien entre esclavage et assimilation partielle a généré des débats interminables entre les interprétations "économiques" et "sociales" de cette institution dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest. Le but de ce travail est la mise en cohérence et l'intégration de ces interprétations jusqu'à présent rivales, ainsi qu'une réflexion sur les implications économiques. Je défends l'idée que c'est l'interaction des dimensions économiques et sociales (et culturelles et politiques) qui de manière très profonde est au centre d'une histoire de l'esclavage dans l'Afrique de l'Ouest précoloniale. D'une part, l'accroissement du volume de l'esclavage et les utilisations spécifiques des esclaves dans la région ne peuvent pas être expliqués si l'on ne se réfère pas à la demande d'esclaves en tant que travailleurs producteurs de biens. D'autre part, sans une contrainte organisée, et les conditions politiques et idéologiques permettant de l'appliquer, l'esclavage et la traite n'auraient pas pu exister. En effet, je maintiens que sans une telle contrainte, il n'y aurait pas eu du tout de marché de la main d'œuvre étant donné la situation économique qui régnait dans la plupart des régions de l'Afrique de l'Ouest à cette époque. Autrement dit, l'hypothèse Nieboer-Domar s'applique ici dans sa forme la plus radicale. En outre, la tendance à l'assimilation de l'esclavage africain doit être comprise comme une réponse à la situation politique de la région (les limites contraintes imposées à la construction étatique) et, de manière ironique, comme promouvant la perpétuation d'un commerce intérieur d'esclaves.

Mots-clés : 6 mots-clés: esclavage; traite ; Afrique de l'Ouest; précoloniale; économique ; sociale ; travail.

Abstract

COERCION AND MARKETS: RECONCILING ECONOMIC AND SOCIAL EXPLANATIONS OF SLAVERY IN PRECOLONIAL WEST AFRICA, c1450-c1900

Though this is not much noticed in comparative and global histories of slavery, enslavement and slave trading were the main source of labour recruitment, apart from the slower process of marriage and child-rearing, in the economies of precolonial West Africa. As elsewhere in the world, first-generation slaves in African societies were mostly foreigners. Unlike the forms of slavery practised by Europeans, however, indigenous African slavery usually had an assimilative element, in that the descendants of slaves tended to be integrated into the society concerned on increasingly more equal terms over subsequent generations, with varying rates and degrees of completion. The conjunction of slave labour and partial assimilation has generated a long-running debate between 'economic' and 'social' interpretations of the institution in its West African settings. This paper aims to reconcile and integrate these traditionally rival interpretations, and to explore the economic implications. I argue that, in radical ways, it was the interaction of economic and social (and cultural and political) dimensions of slavery that was central to the history of slavery in precolonial West Africa. On the one hand, the growth in the volume of slavery and the specific uses to which slaves were put within the region cannot be explained without reference to the demand for

slaves as labourers producing commodities. On the other hand, without organized coercion, and the political and ideological conditions for applying it, there could have been no slavery and no slave trade. Indeed, it will be argued here that, without such coercion, there would have been no market in labour at all in the economic conditions that prevailed in most of West Africa during this era. In other words, the Nieboer-Domar hypothesis applies in its strongest form. Moreover, the assimilative tendency in African slavery should be seen both as responding to the political circumstances of the region (the severe constraints on state formation) and, ironically, as underpinning the continuation of the internal slave trade.

Keywords : 6 keywords : slavery; slave trade ; Africa -- West; precolonial; economic ; social ; labour.